

Le 11 janvier 1882 est décédé à Cologne, à l'âge de 72 ans, M. Théodore Schwann, professeur émérite, qui s'était rendu pour quelques jours dans sa famille.

Cette mort imprévue a profondément ému l'Université. M. Schwann était une des grandes illustrations scientifiques de notre époque; il nous appartenait par son enseignement; il était aimé et vénéré de tous ses collègues. Le plus grand nombre sont allés à Cologne pour assister à ses funérailles; mais nous n'avons pas eu la consolation de pouvoir lui rendre à Liège tous les honneurs qu'il méritait à tant de titres. Quand un prince de la science s'éteint, il a droit à des hommages exceptionnels.

Le recteur de l'Université et le doyen de la Faculté de médecine, MM. Ed. Van Beneden et Kuborn, au nom des académies des sciences et de médecine, M. Focroulle au nom des étudiants, ont rappelé sur sa tombe les rares qualités qui distinguaient Schwann et la portée de ses grandes découvertes.

Quelques mois plus tard, le 24 juin, mourait à Liège, à l'âge de 81 ans, M. Nicolas Ansiaux, professeur émérite.

M. Ansiaux était aussi un collègue cher à l'Université. Il s'était distingué par sa science et par son enseignement, et avait dignement porté le nom que son père avait illustré.

Respectant ses dernières volontés, nous n'avons pu lui rendre les honneurs académiques. Mais MM. Masius, doyen de la Faculté de médecine; Wasseige, président de la Commission médicale; Kupfferschlaeger, délégué de l'Académie de médecine, et Dereux, au nom de la Commission des Hospices, ont retracé sa

carrière si bien remplie et payé à sa mémoire un légitime tribut de regrets.

La famille du défunt a bien voulu faire don à l'Université du buste en marbre que ses anciens élèves et les étudiants lui avaient offert. Nous lui en exprimons toute notre gratitude.

Le buste d'Ansiaux figurera dignement dans la grande salle de la bibliothèque à côté de ceux de ses devanciers.

Nominations et Attributions.

Par arrêté ministériel du 12 décembre dernier, M. Ad. Firket, ingénieur des mines, a été chargé du cours de notions élémentaires de minéralogie et de géologie à la Faculté des sciences, en remplacement de M. le professeur Dewalque, qui avait demandé à être déchargé de cet enseignement.

Par arrêté ministériel du 15 mars, M. Ad. de Ceuleneer, docteur en philosophie et lettres, a été autorisé à faire un cours privé d'épigraphie.

M. le Ministre de l'instruction publique, ayant obtenu des Chambres une augmentation des cadres dans les Facultés des sciences et de médecine, quatre chargés de cours, qui avaient fait leurs preuves, ont pu être nommés professeurs.

Par arrêtés royaux du 11 juin, ont été nommés : M. Alfred Habets, professeur ordinaire, MM. Lucien de Koninck et Constantin Le Paige, professeurs extraordinaires à la Faculté des sciences, et M. Th. Plucker, professeur extraordinaire à la Faculté de médecine. Tous conservent les cours dont ils étaient chargés.